



**Communiqué de presse**  
Paris, le 22 avril 2024 – 21h

## **Résultats annuels 2023**

### **Un exercice 2023 de restructuration et de réorganisation stratégique**

### **Une feuille de route pour un nouvel avenir**

**Paris, le 22 avril 2024 à 21h – HOPIUM** annonce la publication de ses comptes annuels pour l'exercice 2023 qui s'inscrivent, sans surprise, dans la continuité des comptes semestriels publiés le 31 octobre 2023. En effet, HOPIUM ne générant, à ce stade, pas de chiffre d'affaires les comptes annuels 2023 restent mécaniquement grevés par les divers investissements réalisés sur la période.

Placée en redressement judiciaire le 19 juillet 2023<sup>1</sup>, HOPIUM a par ailleurs, opéré une réorganisation stratégique de ses activités afin de se concentrer sur le développement d'une pile à combustible hydrogène à destination de la mobilité lourde. Cette réorientation majeure a nécessité la mise en œuvre d'un important plan de réduction de ses coûts. La société a ainsi focalisé ses ressources sur un programme de R&D permettant de démontrer la maturité de sa technologie propriétaire de pile à combustible et de solutions complètes de motorisation. Elle prévoit la commercialisation de ces solutions début 2025. Durant toute cette période de développement, Hopium bénéficie du soutien de son partenaire financier Atlas Special Opportunities qui travaille de pair avec la nouvelle direction au retournement.

*« L'année 2023 a été marquée par une profonde réorganisation au sein d'Hopium. Des décisions difficiles mais nécessaires ont été prises pour nous adapter à un environnement en constante évolution. Les résultats annuels 2023 reflètent cette période difficile et les défis que nous avons dû affronter mais je crois fermement en la force de notre vision et en notre capacité à rebondir avec résilience.*

*Aujourd'hui, nous avons une nouvelle feuille de route ambitieuse, centrée sur le développement d'une technologie de pointe : la pile à combustible hydrogène dédiée à la mobilité lourde.*

*Cette nouvelle orientation stratégique représente non seulement un engagement vers l'innovation, mais aussi une affirmation de notre engagement pour un avenir plus durable. Nous ouvrons la voie à une mobilité propre, respectueuse de l'environnement et économe en énergie. Nous croyons fermement que cette technologie sera la prochaine révolution dans le domaine des transports.*

*Nos équipes travaillent avec acharnement pour concrétiser cette vision et commercialiser nos premières solutions dès le début de l'année 2025. Forts de cette feuille de route, d'équipes compétentes et motivées, d'un financement sécurisé et de premières concrétisations encourageantes, nous sommes armés pour façonner l'avenir de la mobilité.*

*Je suis convaincu que nos efforts porteront leurs fruits. Hopium relève le défi et trace sa voie vers un avenir plus prometteur. Je remercie l'ensemble de nos collaborateurs, de nos actionnaires et partenaires pour leur soutien continu. »*

Stéphane Rabatel, PDG d'Hopium.

---

<sup>1</sup> Communiqué du 21 juillet 2023

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>Variation 2023/2022</b>
Produits d'exploitation	13	3 960	-3 947
Autres charges externes	2 101	9 665	-7 564
Impôts, taxes et versements assimilés	165	256	-91
Salaire et traitements	7 178	9 661	-2 483
Charges sociales	2 479	3 912	-1 432
Autres charges	(1)	126	-127
Dotations aux amortissements	401	1 254	-852
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(12 311)</b>	<b>(20 913)</b>	<b>8 602</b>
Résultat financier	(736)	(2 737)	2 001
Résultat courant avant impôt	(13 047)	(23 650)	10 603
Résultat exceptionnel	(17 807)	(738)	-17 069
Impôt sur les bénéficiaires (ou créance CIR)	(189)	(503)	314
<b>Résultat net</b>	<b>(30 664)</b>	<b>(23 884)</b>	<b>-6 780</b>

*Le Conseil d'Administration d'HOPIMUM, réuni le 19 avril 2024, a arrêté les comptes annuels au 31 décembre 2023. Les Commissaires aux comptes du Groupe ont effectué leurs diligences d'audit sur ces comptes et leurs rapports sont en cours d'émission.*

*Au regard de l'art L. 233-16 du code de commerce, la Société n'est pas soumise à l'obligation de présenter des comptes consolidés.*

HOPIMUM n'ayant pas encore initié la commercialisation de ses piles à combustible, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2023.

Au total, les **charges d'exploitation** de l'exercice s'élèvent à 12,3 M€ contre 24,9 M€ au titre de l'exercice précédent, en raison principalement d'une réduction importante de la masse salariale et d'une diminution significative des autres achats et charges externes.

Les **charges de personnel** s'élèvent en 2023 à 9,7 M€, contre 13,5 M€ au titre de l'exercice 2022, soit une diminution de 28 %. Cette baisse résulte d'une réduction importante des effectifs dans le cadre d'un accord portant sur une rupture conventionnelle collective initié au début de l'exercice, et du plan de sauvegarde de l'entreprise initié en 2023 suite à l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire. Ainsi, le total des effectifs à la clôture de l'exercice 2023 s'établit à 35 salariés contre 120 salariés lors de son ouverture.

Les **autres achats et charges externes** s'élèvent à 2,1 M€ sur l'exercice 2023, contre 9,7 M€ en 2022. Cette baisse significative est due à une forte contraction des dépenses liées à l'outillage informatique et logiciel (0,5 M€ contre 1,3 M€ en 2022), des honoraires aux différents conseils de la société, ainsi qu'aux dépenses marketing et aux frais liés aux activités commerciales et de représentation (0,4 M€ contre 1,5 M€ en 2022).

Le **résultat d'exploitation** bénéficie de ces réductions de charges et s'apprécie de 8,6 M€. Il reste cependant mécaniquement déficitaire en l'absence de chiffre d'affaires et ressort à -12,3 M€ sur l'exercice 2023 contre -20,9 M€ l'an passé.

Le **résultat financier** s'établit à -0,7 M€ (contre -2,7 M€ en 2022) et intègre une dépréciation financière des créances détenues sur les filiales Hopium AG, UNA Blockchain et Hopium Lab pour un total de 0,5 M€.

Le **résultat exceptionnel** est, pour sa part, temporairement impacté par le passage en charge exceptionnelle de la production immobilisée des exercices précédents pour un montant de 17,6 M€. Celle-ci concerne l'ensemble des dépenses de développement des actifs relatifs aux modèles de véhicules conçus par Hopium depuis sa création. Ce

projet ayant été abandonné pour focaliser les efforts de développement sur la conception et la commercialisation de piles à combustible et de ses solutions complètes de motorisation.

Ainsi, le **résultat net** de l'exercice 2023 présente une perte de 30,7 M€ contre 23,9 M€ au titre de l'exercice précédent.

### **Structure financière**

En février 2023, la Société a obtenu une aide de 2 millions d'euros de la part de la Région Normandie, sous forme de prêt à taux nul remboursable au bout de 18 mois, dont les fonds ont été affectés à l'accélération des projets R&D.

Par ailleurs, Hopium a conclu le 20 septembre 2022 un contrat de financement obligataire convertible avec la société Atlas Special Opportunities qui a fait l'objet d'un avenant en juillet 2023<sup>2</sup>.

Au total, depuis le début de l'exercice, la Société a procédé à 16 tirages. Le montant brut de ces tirages s'est élevé à 9,0 M€ pour un montant net perçu de 8,945 M€. A la date du communiqué, le montant nominal brut maximum mobilisable s'élève à 7,0 M€, couvrant les besoins de financement de la Société jusqu'à la fin de l'exercice 2024.

A ce jour, et à l'issue de l'ensemble des tirages réalisés sur la ligne de financement Atlas, 967 OC ont été converties emportant création de 45 525 409 actions nouvelles.

Au cours de l'exercice, la Société a ainsi réalisé plusieurs augmentations de capital pour un montant total de 5,2 M€ par voie de conversion d'obligations en action portant le capital social de la société à 267.664,28 €, divisé en 26.766.428 actions de 0,01 € de valeur nominale chacune.

Compte tenu des résultats déficitaires, les capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2023 à - 35,9 M€ et la trésorerie à - 0,2 M€ contre respectivement -10,4 M€ et -1,3 M€ au titre de l'exercice précédent. Les dettes financières s'élèvent pour leur part à 15,3 M€. A la date du présent communiqué, la société dispose d'une trésorerie de 0,2 M€.

Il est rappelé que, selon les dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce, lorsque du fait de pertes, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, il est procédé dans les délais légaux, soit à la dissolution anticipée de la société, soit à la reconstitution des capitaux propres de la société, à hauteur de 50 % du montant du capital social au minimum. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux sociétés en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ou qui bénéficient d'un plan de sauvegarde ou de redressement judiciaire.

### **Une feuille de route pour dessiner un nouvel avenir**

Hopium est désormais pleinement dédiée au développement de sa pile à hydrogène et de ses solutions de motorisation électrique à pile à combustible, avec pour objectif une commercialisation début 2025. La société a d'ailleurs franchi une étape importante avec le lancement de la fabrication des prototypes physiques des versions commerciales de sa pile à combustible à haute puissance<sup>3</sup>.

S'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire de ses équipes, Hopium va poursuivre une feuille de route redéfinie. Cette dernière sera détaillée lors du Webinaire du 25 avril prochain. L'objectif pour Hopium est désormais de jouer un rôle majeur dans la décarbonation des mobilités lourdes. Pour ce faire, la société bénéficie du soutien de la société Atlas Special Opportunities, dans le cadre de l'emprunt obligataire conclu le 20 septembre 2022 et amendé en juillet 2023, et étudie également de nouveaux financements afin de renforcer sa trésorerie et accélérer son développement.

---

<sup>2</sup> Communiqué du 21 juillet 2023

<sup>3</sup> Communiqué du 10 avril 2024

Hopium a obtenu une prolongation de sa période d'observation jusqu'au 17 juillet 2024<sup>4</sup>. La société poursuit parallèlement des discussions avec des partenaires industriels et commerciaux potentiels dans l'objectif de définir un plan de continuation lui permettant de sécuriser la poursuite de son activité.

### Mise à disposition du Rapport Financier annuel 2023

Le Rapport Financier Annuel pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, regroupant les états financiers, le rapport d'activité et le rapport du Commissaire aux comptes, a été déposé à l'AMF et est mis à disposition du public. Il peut être consulté sur le site internet de la Société, rubrique Investisseurs : [www.hopium.com](http://www.hopium.com)

### Prochain RDV :

25 avril 2024 – 18h : Webinaire sur la nouvelle feuille de route du Groupe - [Inscription ici](#)



SIN : FR0014000U63 - Mnémorique : ALHPI

[www.hopium.com](http://www.hopium.com)

Suivez-nous sur [Instagram](#), [LinkedIn](#), [YouTube](#), [Twitter](#)

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint  
[www.security-master-footprint.com](http://www.security-master-footprint.com)

### Contact :

#### Relations investisseurs

S.Kennis et J. Gacoin

[hopium@aelium.fr](mailto:hopium@aelium.fr)

<sup>4</sup> Communiqué du 12 janvier 2024